

# Se former pour devenir Arbitre de Clubs Sportifs

Formation    2022 - 2023



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DU SPORT-BOULES



DEVELOPPEMENT  
EMPLOI  
FORMATION



	<b>Session N°1</b>	<b>Session N°2</b>
	<b>Inscription avant le 15 septembre 2022</b>	<b>Inscription avant le 01 décembre 2022</b>
Première journée de formation	<b>01 ou 02 octobre 2022</b>	<b>21 ou 22 janvier 2023</b>
Deuxième journée de formation	<b>22 ou 23 octobre 2022</b>	<b>18 ou 19 février 2023</b>
Examen	<b>05 ou 06 novembre 2022</b>	<b>18 ou 19 mars 2023</b>

- **2 matchs de clubs sportifs accompagnés par un arbitre confirmé seront programmés avant l'examen.**
- **Les formations et examens se dérouleront soit le samedi soit le dimanche , en fonction de la disponibilité des boulodromes et des formateurs.**





## **Formation ouverte :**

- Aux arbitres départementaux.
- Aux arbitres de Trad.
- Aux arbitres régionaux qui souhaitent renforcer leurs connaissances en participant uniquement aux journées de formation théoriques.
- **Attention :** Suivre la formation d'arbitre de clubs sportifs sans avoir **suivi** des matchs sera compliqué.
- [Testez vos connaissances.](#)



## **Mise en place d'une formation :**

- Organisation des pôles de formation sur le territoire suivant la situation géographique des candidats.
- 8 candidats maximum par pôle de formation.



## **Prise en charge financière :**

- Restauration, hébergement, vacations et déplacements des formateurs à la charge de la FFSB.
- Restauration, hébergement des candidats à la charge de la FFSB.
- Frais pédagogiques, documentation à la charge de la FFSB.
- Déplacements du candidat à la charge du CBD du candidat.



# CONTACT et INSCRIPTIONS

## Fiches d'inscription

Les fiches d'inscriptions se remplissent directement en ligne :

[Lien pour la fiche d'inscription](#)

Inscription avant le 15 septembre 2022 pour la première session.

Inscription avant le 01 décembre 2022 pour la deuxième session.

## Demande de renseignements

Les demandes de précisions sur la formation des arbitres de clubs sportifs doivent être adressées à :

**Jean-Jacques Pothier**

• [jj.pothier@ffboules.fr](mailto:jj.pothier@ffboules.fr)

• 06 37 00 96 90

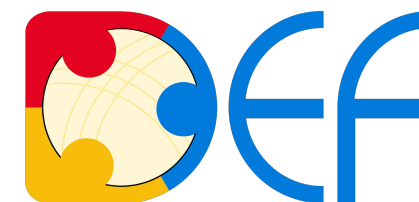
**Lionel ABERT**

• [l.abert@ffboules.fr](mailto:l.abert@ffboules.fr)

• 06 11 18 42 77



Fédération Française du Sport-Boules



Cellule Développement Emploi Formation